

**Nombres de délégués -**  
Afférents au Conseil : 49  
- En exercice : 49  
Qui ont pris part  
à la délibération : 43  
Votes exprimés : 43  
POUR : 43  
CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
**Date de la convocation :**  
4 octobre 2022  
**Date d'affichage :**  
4 octobre 2022

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

**Présents :** Philippe TRESPALLÉ – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE – Béatrice BOISE – Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL – Rémy VIDAL – Jean-Claude LEMAIRE, absent excusé (pouvoir à Jean-Michel SABAN) – Sandra PICART – Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU – Cloria JAOLAZA – Bertrand LEBLANC, absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Claudine MANIGAULT, absente excusée (pouvoir à Christophe CHEYSSON) – Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET, absent excusé (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Jacqueline DE DEMO) – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Claude CATRIN, absent excusé (pouvoir à Sébastien HATON) – Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU – Bernard ENFRUN –  
**Absents excusés :** Philippe DESCHAUMES – Stéphane BARDOUX – Hubert NAULOT – Michel CODRAN –  
**Absentes :** Jacqueline DUPLESSY – Evelyne CALLEJA –

**Secrétaire de séance :** Nadine LEGENDRE –

**Objet de la délibération**

**MICRO-CRECHE DE L'ISLE SUR SEREIN  
DEMANDE DE SUBVENTIONS CAF - MSA**

Monsieur Christophe CHEYSSON, Vice-Président, explique que dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat, la CAF s'est engagée à poursuivre le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants et à réduire les inégalités territoriales et sociales.

Dans le cadre du Plan « Rebond Petite Enfance », la collectivité peut prétendre à une aide de la CAF d'un montant de 22 500 € par place créée.

La micro-crèche a pour projet de créer 12 places, soit un montant total d'aide de 270 000 €.

La MSA, dans le cadre du contrat « Grandir en milieu rural », attribue une enveloppe forfaitaire de 20 000 €.

Monsieur Christophe CHEYSSON propose de solliciter la CAF et la MSA pour l'attribution de ces subventions.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne, au titre du Plan « Rebond Petite Enfance », d'un montant de 270 000 €.

SOLLICITE une subvention auprès de la Mutualité Sociale Agricole, au titre du contrat « Grandir en milieu rural », d'un montant de 20 000 €.

AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,  
Nadine LEGENDRE



Le Président,  
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 13/10/2022

REÇU EN PREFECTURE

le 12/10/2022

Application agréée E-legalite.com